



NOM-PRENOM DE L'ENFANT :

ANNEE 2023/2024

**Dossier unique pour la restauration scolaire, la garderie
et l'accueil de Loisirs**

Dossier à remettre à la mairie
avant le 21 juillet 2023

Ce dossier est à compléter même si l'enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire, à la garderie et/ou accueil de Loisirs à la prochaine rentrée scolaire. Il est obligatoirement à renouveler chaque année même si vous n'avez pas de modifications à apporter.

● **Information**: Les familles peuvent saisir en ligne les inscriptions, modifications ou annulations pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs via le portail familles. Pour les enfants déjeunant régulièrement, nous mettrons à jour directement le calendrier pour toute l'année scolaire (pas de réservation à faire par les familles pour la restauration sur portail familles).

La garderie fonctionne sans inscription au préalable.

Le paiement en ligne des factures est également accessible sur portail familles si vous n'optez pas pour le prélèvement.



2023/2024

Formulaire Famille
(un par Famille)

Parent 1 :

Civilité : M. Mme

Nom : Prénom :

N° et Rue :

CP et Ville :

Tél travail :

Tél portable :

N° allocataire CAF/MSA :

Parent 2 :

Civilité : M. Mme

Nom : Prénom :

Habite la même adresse

N° et Rue :

CP et Ville :

Tél travail :

Tél portable :

MAIL :

Un seul mail par famille qui sera utilisé pour le portail familles :

Email :

Si garde alternée, se rapprocher du service population pour mise en place d'un second accès à portail famille et/ou facturation distincte.

Responsable de la facturation : M. Mme M. ou Mme **Prélèvement des factures :** Oui Non

Si vous êtes déjà en prélèvement, NE PAS COMPLETER le mandat de prélèvement ci-joint sauf en cas de changement de compte bancaire.

Si vous souhaitez mettre en place un prélèvement, vous devez compléter le mandat prélèvement ci-joint et nous fournir un RIB.

Tarif cormellois pour les familles suivantes :

grands parents cormellois un des parents est cormellois employés municipaux
Fournir un justificatif

un des parents à une imposition à Cormelles le Royal pour son établissement professionnel
Fournir un justificatif



2023/2024

Formulaire Enfant**(un par enfant)**

NOM :	Prénom :
--------------	-----------------

Sexe : F M

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Parent 1 : Nom-Prénom	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Beau Père <input type="checkbox"/> Belle Mère <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Grands-parents
Parent 2 : Nom-Prénom	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Beau Père <input type="checkbox"/> Belle Mère <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Grands-parents

Repas :

<input type="checkbox"/> sans régime spécial	<input type="checkbox"/> sans porc	<input type="checkbox"/> Projet d'accueil individualisé (PAI) Un dossier spécifique est à compléter
<input type="checkbox"/> végétarien (sans viande et sans poisson)	<input type="checkbox"/> sans viande (régime avec poisson)	<input type="checkbox"/> autres (à préciser) :

Autorisations :

Photo/image	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Baignade	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Intervention/urgences médicales	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non			
Pour consultation du quotient familial de la CAF			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Le quotient familial applicable est celui enregistré en début d'année scolaire uniquement. En cas de baisse du quotient familial en cours d'année, les familles doivent se rapprocher du Service Population pour solliciter une demande de modification.					

Personnes autorisées à récupérer l'enfant *:

Nom	Prénom	Téléphone

Enfant autorisé à rentrer seul *	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
---	---

En cas de changement en cours d'année, il est obligatoire de nous le signaler.*Dossier médical :**

Maladies déjà contractées :	<input type="checkbox"/> angine	<input type="checkbox"/> rougeole	<input type="checkbox"/> coqueluche	<input type="checkbox"/> rhumatisme	<input type="checkbox"/> oreillons
	<input type="checkbox"/> otite	<input type="checkbox"/> rubéole	<input type="checkbox"/> scarlatine	<input type="checkbox"/> varicelle	
Allergies :	<input type="checkbox"/> alimentaire	<input type="checkbox"/> asthme	<input type="checkbox"/> médicamenteuses	<input type="checkbox"/> Mise en place d'un PAI	
Vaccins	Les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018 : vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite	Date du dernier rappel :			
	Les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018 :	Date du dernier rappel par vaccin:			
	Vaccins contre *La diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae de type b *les infections invasives à pneumocoque * l'hépatite B *la rougeole, les oreillons et la rubéole	* * * *			
Difficultés de santé /recommandations des parents				Traitement médical	



2023/2024

Formulaire CANTINE - GARDERIE

(un par Enfant)

NOM :	Prénom :
-------	----------

Informations scolaires :

Ecole :	<input type="checkbox"/> maternelle Verts Près	<input type="checkbox"/> élémentaire Vallée
	<input type="checkbox"/> maternelle Drakkars	<input type="checkbox"/> élémentaire Drakkars

Classe à la rentrée:	P S	M.S	G.S	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	<input type="checkbox"/>							

Inscriptions :

CANTINE : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/> fréquentation régulière :	
<u>Jour(s) de fréquentation :</u>	<input type="checkbox"/> lundi
	<input type="checkbox"/> mardi
	<input type="checkbox"/> jeudi
	<input type="checkbox"/> vendredi
<input type="checkbox"/> fréquentation occasionnelle (vous devrez faire les réservations de repas sur portail familles)	

GARDERIE : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Tout enfant inscrit à la garderie sera systématiquement dirigé vers celle-ci, ou si les personnes autorisées à venir le chercher ne se présentent pas à la sortie de l'école.
ETUDE SURVEILLÉE DE 17 h à 18 h : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Pour les enfants de CE1 au CM2

Je soussigné(e) Mme, M.

- déclare exacte les renseignements complétés dans ce dossier d'inscription.
- atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs* et s'engage à les respecter.
- atteste avoir pris connaissance de la manière dont sont collectées les données personnelles par la Mairie de Cormelles le Royal (information RGPD en annexe 1) et d'y consentir.

Cormelles le Royal, le

Signature :

*Les règlements intérieurs sont consultables sur Portail Familles, sur le site internet de la commune ou sur demande auprès du service population.

Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles

RGPD

La ville de Cormelles le Royal, en sa qualité de responsable de traitement, et dans le cadre de sa mission d'intérêt général, collecte et traite informatiquement vos données personnelles à seules fins de procéder à l'inscription scolaire de l'enfant à l'école, ainsi qu'à la cantine, et à la garderie et/ou l'inscription à l'Accueil de loisirs. Les données recueillies auprès de vous sont pertinentes et nécessaires à la gestion et au suivi des différentes inscriptions, aux opérations comptables et de facturation relatives aux services proposés, à l'organisation des desdits services, à la surveillance et prise en charge des enfants ainsi que pour échanger avec les représentants légaux en cas de besoin.

Les données sont traitées de manière sécurisée et en aucun transmises à des tiers non autorisés, pour des finalités déterminées et légitimes ci-dessus mentionnées. Elles sont destinées aux personnels du service population de la Ville de Cormelles le Royal soumis à un devoir de discrétion, au personnel des structures jeunesse, au personnel communal des écoles, aux tiers autorisés tels que la CAF, la PMI, l'Education nationale, le SDJES14 et aux sous-traitants de la ville (éditeurs logiciels, informaticiens...) répondant aux critères de conformité RGPD. La non-transmission d'informations dites obligatoires empêche l'accès aux services proposés par la Ville. Certaines données demandent votre consentement que vous pouvez retirer.

Les données sont conservées conformément aux délais de prescription légaux.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification sur vos données qui vous permet, le cas échéant, de faire compléter, mettre à jour, effacer les données personnelles vous concernant qui vous paraîtraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées. Pour toute question relative à l'application du RGPD, vous pouvez contacter par courrier le service population de la Mairie de Cormelles le Royal à l'adresse suivante : 20 rue de l'Eglise 14123 CORMELLES LE ROYAL ou son délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée par nos services, il vous est possible de former une réclamation auprès de la CNIL via son site internet www.cnil.fr.